



Compte-rendu du Conseil d'établissement du 6 novembre 2025

Présents ayant un droit de vote : 13 votants

5 membres de droit : Madame Viguier (proviseure), Monsieur Beurтин (directeur du primaire), Monsieur Berton (COCAC, Conseiller de coopération et d'action culturelle), Monsieur Breton (CPE), Monsieur De Torres (Directeur Exécutif)

5 représentants du personnel : Madame Angyalosné Toth et Monsieur Venelle (primaire), Monsieur Denys et Monsieur Jurquet (secondaire), Madame Rosta (Personnel ATOSS)

3 représentants des usagers : Madame Kerekes (parents) et Maté Papp, Andras Radnoti (élèves)

Invités : Madame Szabo (secrétaire générale)

Secrétaire de séance : Monsieur Denys

1) Règlement intérieur du conseil d'établissement adopté à l'unanimité

2) Installation des instances :

La proviseure rappelle le fonctionnement des différentes instances d'établissement et prend note de l'identité des représentants des personnels du premier et second degré désignés par les élus du CE. Les représentants des élèves et des parents à ces instances seront communiqués ultérieurement.

3) Présentation du protocole EPS ;

Le protocole d'EPS est présenté sans faire l'objet d'un vote.
Les dates sur les épreuves de CCF et des éventuels rattrapages pour les absents ayant présenté un certificat médical sont communiquées.

4) Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Plan visant à gérer tout événement majeur (naturel, technologique ou sécuritaire) et à organiser la mise à l'abri, l'évacuation, le confinement tout en maintenant la communication avec les autorités et les familles.

Présentation de l'organisation de la cellule de crise, des procédures et des moyens d'alerte, des zones de mises à l'abri, des dates d'exercice prévus

Ce plan a été validé par l'ambassade et il est nécessaire pour obtenir l'homologation de l'AEFE.

Un représentant du primaire demande si les projets d'installer des obstacles pour éviter les attaques par des véhicules béliers sont toujours d'actualité.

Le directeur exécutif explique que ces projets ne sont pas oubliés mais qu'ils ont un coût important et d'autres solutions ont été mises en œuvre pour limiter ce risque, et que d'autres sont aussi à l'étude.

Un représentant du secondaire évoque de problèmes de comptage des élèves qui ne sont pas en cours dans des classes lors de l'évacuation des bâtiments suite à une alerte incendie.... Le directeur exécutif rappelle que chaque adulte est responsable de tous les élèves et que la solution de bon sens est d'évacuer par la porte la plus proche. Les personnels de l'administration étant responsable de la vérification de différentes zones peuvent s'assurer que les élèves qui n'étaient pas dans une classe avec un enseignant ont été évacués.

5) Présentation des résultats aux examens, cf powerpoint

DNB 46 élèves, 100 % de réussite, plus de 90% de mention

Les filles ont des résultats nettement supérieurs à ceux des garçons, même si elles font parfois preuve de moins d'ambition dans leurs projets d'études supérieures.

Présentation des résultats des épreuves de français de première

L'oral compense largement l'écrit, les résultats à l'oral sont bien meilleurs en moyenne qu'à l'écrit. Résultats brillants en langue vivantes au bac

Remarque faite par un représentant du secondaire : la prise en compte des notes obtenues aux épreuves de français du baccalauréat par les universités hongroises est très défavorable. En effet, la moyenne des deux notes obtenues à l'écrit et à l'oral est convertie sur 100 points. Ainsi un élève qui a eu 15/20 et 15/20 obtiendrait seulement comme équivalence 75/100 à l'épreuve de français de niveau supérieur du baccalauréat hongrois, ce qui ne correspond pas du tout à la note qu'il obtiendrait s'il passait cette épreuve. Le COCAC répond qu'il prend note de cette situation et que ces questions sont abordées régulièrement avec les autorités hongroises mais que ces dossiers avancent lentement, surtout en périodes d'élections.

Un représentant du primaire interroge sur l'actualité d'un projet de Bac Français International. La proviseure indique que ce projet reste difficile à mettre en place, notamment pour un BFI en hongrois car cela impliquerait une grande coopération entre les autorités pédagogiques hongroises et françaises. Or, à ce jour, le hongrois n'est plus enseigné en France, le CAPES de hongrois n'existe d'ailleurs pas et les partenariats dans l'enseignement supérieur sont très limités. Un BFI en anglais ou américain semble plus envisageable. La direction travaille à la faisabilité de ces projets.

La proviseure présente les filières et les pays d'orientation post bac, notamment en lien avec les spécialités suivies.

Le COCAC propose de profiter de la venue des intervenants français au Salon de l'éducation de Budapest qui aura lieu début janvier 2026 pour qu'ils rencontrent nos élèves. Comme l'Institut s'y est pris plus tôt, il espère qu'il y aura plus d'intervenants encore au pavillon de la France.

Le COCAC indique qu'il existe des possibilités de bourses d'excellence pour des poursuites d'études en master ou en doctorant en France qui pourraient intéresser nos anciens élèves.

Présentation des évaluations nationales primaires :

Pour les niveaux CP/CE1 :

Le directeur de l'École primaire explique que certains résultats qui peuvent se situer en-dessous de la moyenne de l'AEFE pour certaines compétences en français en raison de la spécificité de la langue hongroise, par exemple parce qu'elle n'a pas de masculin et féminin et par le choix de faire passer les épreuves aux élèves inscrits dans le dispositif FLSCO, afin d'obtenir des indicateurs, contrairement à d'autres établissements. Les écarts se stabilisent au fur et à mesure des années et de la maîtrise du français grandissante des élèves neo-francophones. En mathématiques, nous nous situons dans la moyenne ou au-dessus de la zone.

Les résultats dans tous les autres niveaux sont présentés et analysés. Ils ont tendance à s'améliorer par rapport à la moyenne de la zone et des attentes. Les résultats sont assez hétérogènes, certains élèves sont en-dessous des attendus mais une part significative dépasse les attentes. Les évaluations permettent de dégager des indicateurs permettant la prise en charge des élèves qui ont des fragilités (PPRE, APC, Choc des savoirs ...)

En CP, il y a 2 évaluations nationales, 1 seule par an pour les autres classes.

6) Présentation du calendrier pédagogique, pièce jointe

La proviseure fait ressortir les événements particulièrement importants ou nouveaux du calendrier pédagogique, notamment :

03-07 novembre : Semaine du bien-être

21-24 novembre : Formation de 10 enseignants aux premiers secours citoyens

Janvier 2026 : semaine de l'orientation, forum des métiers, visites de salons... sont prévus

Janvier : semaine de l'orientation

24 janvier journée portes ouvertes

De mars à juin 2026 Dispositif ADN Mobilité

Semaine du 15 ou 22 juin : séquence d'observation professionnelle des élèves de 2nde.

La question de la restitution de l'expérience (forme, évaluation) va être travaillée et améliorée cette année.

Un élève demande s'il sera possible d'organiser un événement pour permettre de voir au LFB des matchs de foot de la Coupe du monde 2026. La direction répond que c'est envisageable, en fonction des dates et des horaires des matchs.

7) Présentation des voyages pédagogiques, en pièce jointe

Tous les voyages sont votés à l'unanimité

8) Modification du règlement intérieur

2d degré :

Rajout de la phrase « Si les membres du conseil de classe estiment que le nombre de notes, dans une discipline, ne sont pas représentatives d'une moyenne, l'élève peut être amené à passer une épreuve dite de « régularisation » dont la note s'imposera comme moyenne trimestrielle. (Adopté à l'unanimité des votants).

+ Rajout de la phrase : « Les lycéens doivent obligatoirement présenter leur carte de cantine pour pouvoir déjeuner. A défaut, ils devront acheter un ticket. » (1 vote contre, 12 votes pour).

1er degré:

Des modifications de forme (renvois d'alinéas) sont effectués.

4.8.2. : « alinea 4.6 » devient « alinea 4.7 »

Ajout :

~~alinéa 4.7.2. et 4.7.5 font partie de la procédure de l'acte~~
alinéa 4.7.2. : « alinea 4.7.5 font partie de la procédure de l'acte telle que définie en . (Adopté à l'unanimité des votants).

9) Présentation du contexte de la visite d'homologation

Présentation des critères d'homologation à partir d'un document de l'AEFE.

10) Questions diverses :

Un représentant des élèves demande si ce sont les fonds du lycée qui ont financé le réaménagement du buffet dans le forum et indique que si c'était le cas, certains élèves estiment que ce n'étaient des dépenses urgentes à faire avec l'argent du lycée.

La direction répond que ces aménagements ont été financés intégralement par DELIREST et qu'ils n'ont rien coûté à l'établissement.

- Les représentants du personnel avaient communiqué une question de Monsieur Hiverlet, professeur de musique. " Le Petit Conservatoire de Musique (PCM) est un projet d'établissement qui prend de l'ampleur depuis 4 ans : de plus en plus d'élèves y participent, l'équipe de professeurs s'agrandit, et les concerts, examens, auditions et projets que nous proposons deviennent de plus en plus ambitieux. Ne serait-il pas pertinent que le calendrier du PCM soit articulé avec le calendrier pédagogique de l'établissement ?"

La direction indique prendre acte de cette remarque et s'efforcera de mieux faire apparaître les événements du PCM dans le calendrier pédagogique.

- Les représentants du personnel demandent si la direction a pu faire une évaluation de l'impact financier des réformes envisagées par l'AEFE dans notre établissement, notamment celles concernant la prise en charge des pensions civiles.

Le directeur exécutif commence par rappeler le contexte de ces réformes envisagées.

L'AEFE connaît depuis plusieurs années un déséquilibre structurel lié notamment à la prise en charge par l'Agence de la part patronale de la pension civile des personnels détachés (mesure de 2009).

En parallèle, la subvention de fonctionnement a diminué ces dernières années, avec encore une baisse d'environ 14 millions d'euros entre 2024 et 2025.

Pour répondre à cette situation, la Direction générale de la mondialisation (DGM) a présenté le 20 octobre 2025 plusieurs pistes de refondation du modèle économique de l'AEFE, visant à rééquilibrer le budget de l'Agence.

Il a ensuite indiqué les principales pistes de réforme actuellement évoquées, rappelant qu'aucune de ces mesures n'est à ce jour confirmée officiellement :

Évolution possible du modèle de financement : révision de la PFC versée par les établissements conventionnés.

Réexamen des taux de participation des personnels résidents et détachés.

Éventuelle refacturation de la part patronale de la pension civile directement aux établissements.

Réflexion sur une évolution du statut des établissements conventionnés et partenaires afin d'assouplir ou de redéfinir les relations contractuelles avec l'AEFE.

Le directeur exécutif indique que la direction du LFB et l'APE sont en lien régulier avec l'AEFE sur ces questions mais que les différents projets de réforme sont trop peu détaillés à l'heure actuelle pour que le LFB puisse mesurer leur impact pour notre établissement de façon précise.

Néanmoins, le directeur exécutif indique que la direction et l'APE, après s'être consultées avant le CE pour se préparer à répondre à cette question souhaitent faire passer ensemble le message que grâce à une **gestion saine qui a permis la constitution des réserves, la Fondation**, dispose d'une capacité d'adaptation qui permettra, dans la mesure du possible, **d'amortir les impacts éventuels des évolutions futures**.

Le directeur exécutif a réaffirmé la volonté de conserver un statut d'établissement conventionné si c'est un effort supportable pour le lycée.

Le COCAC évoque le fait que les agences de l'Etat doivent préparer différents plans d'économies. Il estime cependant que ces évolutions sont aussi dépendantes du contexte politique français difficile à prévoir.

Il comprend bien les inquiétudes et les questionnements qui traversent l'ensemble du réseau de l'AEFE et assure du soutien des autorités françaises en Hongrie quelles que soient les conséquences de ces réformes sur notre établissement.

La proviseure clôt le CE vers 19h30.

**CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

**JEUDI 06 NOVEMBRE
2025**



ORDRE DU JOUR

- 1/ Adoption du règlement intérieur du conseil d'établissement 2025-26**
- 2/ Installation des instances**
- 3/ Présentation du protocole EPS**
- 4/ Présentation du PPMS**
- 5/ Point sur les examens et les évaluations nationales**
- 6/ Présentation du calendrier pédagogique de l'année 2025/26**
- 7/ Présentation des voyages**
- 8/ Modification du règlement intérieur**
- 9/ Point renouvellement homologation**
- 10/ Questions diverses**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR du conseil d'établissement du lycée Gustave Eiffel de BUDAPEST

Article 1

Le chef d'établissement préside le conseil d'établissement. En cas d'empêchement, la présidence est assurée par le directeur de l'école primaire.

Article 2

Le conseil d'établissement se réunit en séance ordinaire au moins trois fois par an. Il peut être réuni en séance extraordinaire à la demande du chef du poste diplomatique ou de son représentant, du chef d'établissement ou de la moitié au moins de ses membres ayant droit de vote, sur un ordre du jour précis.

Article 3

Le chef d'établissement fixe les dates et heures des séances. Les convocations, accompagnées du projet de l'ordre du jour et éventuellement des documents préparatoires, sont envoyées au moins huit jours francs à l'avance. En cas d'urgence, ce délai peut être réduit à un jour.

Les documents sont envoyés à l'ensemble des représentants des personnels élus. Chaque collège précise au secrétariat général (secretaire.generale@lfgueb.hu) au moins 24h à l'avance les membres présents à la séance dans le respect du nombre de sièges prévus pour chaque collègue.

Le président peut inviter aux séances du conseil, à titre consultatif, toute personne dont la présence paraîtrait utile en fonction des points à l'ordre du jour.

Article 4 :

Le conseil d'établissement ne peut siéger valablement que si le nombre des membres présents, en début de séance, est égal ou supérieur à la moitié des membres ayant droit de vote. Si le quorum n'est pas atteint, le conseil d'établissement est convoqué en vue d'une nouvelle réunion qui se tient dans un délai minimum de cinq jours et maximum de huit jours. Il siège alors valablement quel que soit le nombre de membres présents. Le délai peut être réduit à trois jours en cas d'urgence.

Article 5

Les questions diverses doivent parvenir au chef d'établissement au plus tard cinq jours avant la tenue du conseil d'établissement, afin de pouvoir les étudier au regard des compétences du conseil d'établissement.

Article 6

A chaque début de séance, le président fait procéder à la désignation d'un(e) secrétaire de séance. Ce dernier est choisi à tour de rôle parmi les représentants des personnels enseignants, administratifs et technique, et des parents d'élèves.

Le procès verbal est établi sous la responsabilité du chef d'établissement. Il doit lui être transmis sous un délai de 8 jours maximum après la tenue du conseil d'établissement.

Il est adopté à l'ouverture de la séance suivante et affiché dans les locaux de l'établissement et publié sur le site internet de l'établissement pour une durée de 4 mois.

L'adoption pourra se faire aussi par vote électronique afin d'éviter les délais trop importants entre les prises de décisions par le CE et la transmission des informations.

Article 7

Le vote secret est de droit dès lors qu'un membre du conseil le demande.

Les membres du conseil sont soumis à l'obligation de discrétion.

En cas de partage égal des voix, la voix du président du conseil d'établissement est prépondérante.

Article 8

La durée maximale d'un conseil d'établissement est fixée à deux heures et trente minutes. Les questions non traitées en cas de dépassement du temps seront automatiquement reportées à l'ordre du jour du conseil d'établissement suivant.

INSTALLATION DES INSTANCES

CIRCULAIRE N°0732 DU 21/06/2022 relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements de l'AEFE

- **CONSEIL ÉTABLISSEMENT**
- **CONSEIL ECOLE**
- **COMITÉ EDUCATION SANTÉ CITOYENNETÉ ET ENVIRONNEMENT**
- **CONSEIL DE VIE COLLÉGIENNE**
- **CONSEIL DE VIE LYCÉENNE**
- **CONSEIL DE DISCIPLINE**
- **COMMISSION RELATIVE A L'HYGIENE, LA SECURITE ET AUX CONDITIONS DE TRAVAIL**
- **COMMISSION HYGIENE ET SECURITE DE LA COMMUNAUTE SCOLAIRE**
- **CELLULE DE FORMATION CONTINUE**
- **COMMISSION EDUCATIVE**
- **COMMISSION TICE**

PRESENTATION DU PROTOCOLE EPS

	Groupe TEPS1	Groupe TEPS2
CCF 1	Mardi 25 novembre 2025 à 8h00 (badminton)	Mardi 25 novembre 2025 à 8h00 (relais-vitesse)
CCF 2	Mardi 3 février 2026 à 8h00 (cross-training)	Mardi 3 février 2026 à 8h00 (danse)
Rattrapages CCF 1 et CCF 2	Mardi 10 mars 2026 à 8h00	Mardi 10 mars 2026 à 8h00
CCF 3	Mardi 12 mai 2026 à 8h00 (escalade)	Mardi 12 mai 2026 à 8h00 (volley-ball)
Rattrapage CCF3	Mardi 26 mai 2026 à 8h00	Mardi 26 mai 2026 à 8h00

PRESENTATION DU PPMS

1 - Rappel du cadre réglementaire

- Le **Plan Particulier de Mise en Sûreté** est **obligatoire dans tous les établissements scolaires**, y compris à l'étranger.
- Il vise à **assurer la sécurité des élèves et des personnels** face à un événement majeur, en attendant l'arrivée des secours.
- Il repose sur :
 - Le **Code de l'éducation** (article L.312-13-1)
 - Les **instructions AEFE** et la **circulaire du 8 juin 2023** sur le PPMS unifié (risques majeurs et attentat-intrusion)
 - Les directives de l'**Ambassade de France en Hongrie**

2 - Établissement concerné

- Lycée Français Gustave Eiffel de Budapest - Máriaremetei út 193–199, 1029 Budapest
- **Statut** : Établissement conventionné AEFE
- **Effectifs** :
 - 750 élèves (dont 686 demi-pensionnaires)
 - 103 personnels dont 57 expatriés ou résidents français
- **Horaires d'ouverture** :
 - Élèves : 7h45 à 18h00 du lundi au vendredi
 - Personnel : 7h00 à 19h00
- **Site unique**, sans internat

PRESENTATION DU PPMS

3 - Objectif et activation du PPMS

Le PPMS permet de :

- Gérer tout **événement majeur** (naturel, technologique, ou sécuritaire)
- **Organiser la mise à l'abri, l'évacuation ou le confinement**
- **Maintenir la communication** avec les autorités et les familles

Déclenchement :

- Par la cheffe d'établissement, Mme Virginie VIGUIER, ou son suppléant (M. Xavier de Torres, Mme Rita Szabó, M. Raphaël Beurtin)
- Sur demande des autorités locales, diplomatiques ou AEFÉ
- En cas de danger immédiat constaté

4 - Risques identifiés

Les principaux risques évalués pour le LFGEB sont :

- **Risques naturels** : tempête, orage violent, inondation rapide
- **Risques technologiques** : transport de matières dangereuses, incendie, fuite de gaz
- **Risques liés à la sécurité** :
 - Attentat ou intrusion
 - Alerte à la bombe
 - Risques socio-politiques ou troubles à proximité
- **Risques internes** : défaillance électrique, incendie de locaux techniques

PRESENTATION DU PPMS

5 - Organisation interne

- Cellule de crise : Bureau du proviseur
- Cheffe d'établissement : Virginie Viguier
- Direction du primaire : Raphaël Beurtin
- Directeur exécutif : Xavier de Torres
- Secrétaire générale : Rita Szabó
- Responsable vie scolaire : Pierre Breton
- Responsable technique / informatique : Lukács Tóth
- Référente santé : Erzsébet Varga

6 - Procédures et moyens d'alerte

- **Alerte interne :**
 - Signal sonore spécifique (différent de l'alarme incendie)
- **Alerte externe :**
 - Numéros d'urgence en Hongrie : 112 ou
(Pompiers : 105, Urgences médicales : 104, Police : 107, Numéro européen : 112)
 - Contact prioritaire : **Ambassade de France en Hongrie**
- **Moyens de communication :**
 - Téléphones portables, talkies-walkies

PRESENTATION DU PPMS

7 - Zones de mise à l'abri

- **Zone principale** : gymnase (capacité 750 personnes)
- **Zones secondaires** : selon les circonstances, salles intérieures sans ouverture extérieure

8 - Zones de mise à l'abri

Consignes spécifiques

- **Confinement** : Fermeture portes/fenêtres, calfeutrage, arrêt de la ventilation
- **Alerte intrusion / attentat** :
 - Signal sonore distinct, verrouillage des salles, silence absolu
 - Possibilité de se cacher ou s'échapper selon la situation
 - Procédure détaillée mise à jour en **octobre 2025**
- **Alerte à la bombe** : Évacuation immédiate vers les zones externes (Templomkert) selon plans
- **Incendie** : Évacuation vers les zones de regroupement (cour, parking, terrain de football)

9 - Exercices de sécurité prévus

- Exercices incendie : 11/09/2025, 7/10/2025
- Risque majeur : date prévue à confirmer
- Menace majeure (bombe, intrusion) : date prévue à confirmer

RESULTATS AUX EXAMENS – SESSION 2025

Evanl@ng : à de rares exceptions près, tous les élèves sont au-delà des attendus.

DNB : 46 élèves - 100% de réussite, plus de 90% de mentions

FRANÇAIS = moyenne à 12,5

Les résultats montrent :

Une bonne performance en compréhension et rédaction, confirmant les progrès dans l'expression écrite et la lecture analytique.

En revanche, la dictée reste le point faible, avec une moyenne basse et une forte disparité selon les élèves.

MATHEMATIQUES : moyenne à 17,25/20

Les moyennes sont globalement **élevées**, témoignant d'une bonne assimilation des raisonnements logiques et des compétences de calcul.

Cependant, les résultats montrent parfois un écart entre les élèves très performants et ceux qui peinent à formaliser les démarches.

HISTOIRE GEOGRAPHIE – EMC = 13.5/20

Les notes sont **homogènes**, souvent supérieures à la moyenne. Les élèves semblent bien maîtriser les repères et les démarches d'analyse documentaire.

SCIENCES – moyenne = 15,2

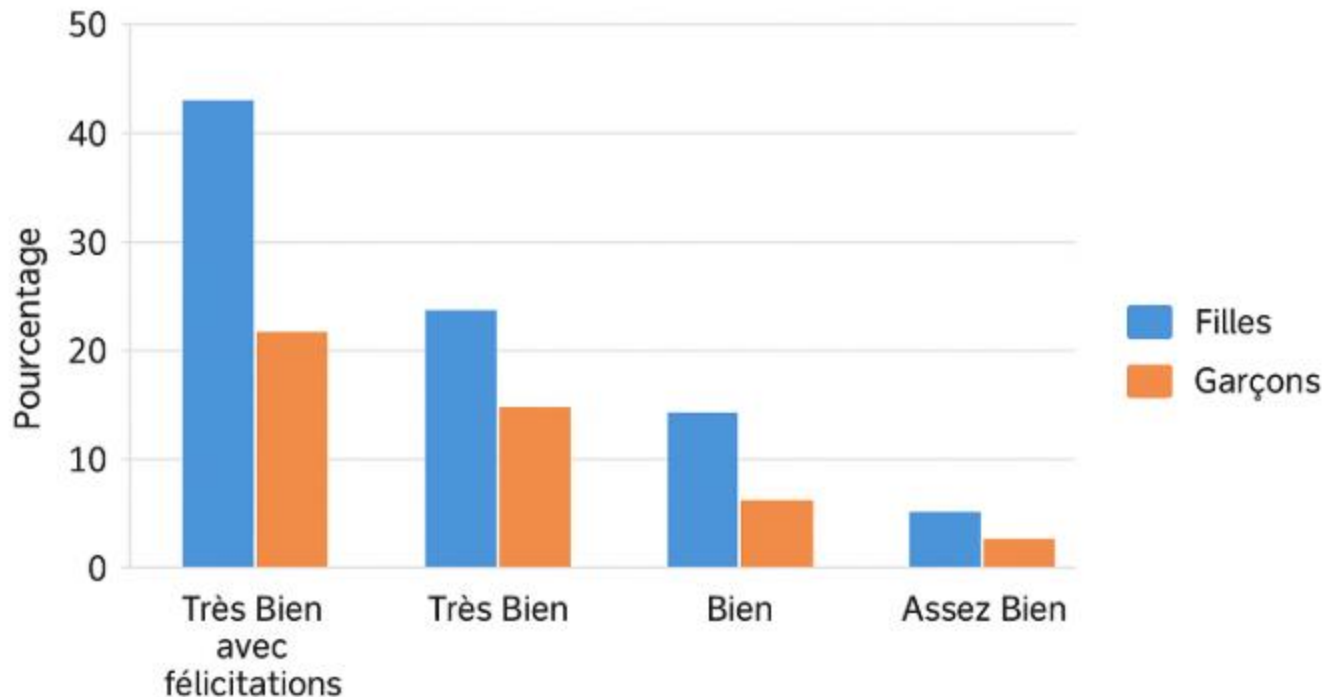
Les résultats sont bons à très bons, avec une grande régularité. Les activités expérimentales et les approches concrètes semblent avoir porté leurs fruits.

SOUTENANCE ORAL DE PROJET

C'est la meilleure performance moyenne de l'ensemble des disciplines. La majorité des élèves obtiennent entre 75 et 100 points, montrant une aisance à l'oral, une autonomie et une implication fortes.

RESULTATS AUX EXAMENS – SESSION 2025

Résultats au DNB 2025 : comparaison filles / garçons



RESULTATS AUX EXAMENS –SESSION 2025

EAF

- 55 élèves
- Contrôle continu : notes globalement élevées, avec des moyennes générales souvent supérieures à 15/20.
- Les épreuves anticipées de français sont plus contrastées, avec des écarts marqués entre l'écrit et l'oral.

EPREUVES ANTICIPEES DE FRANCAIS

Écrit

6 à 20

12,7/20

Hétérogène : plusieurs élèves entre 7 et 10, d'autres au-dessus de 15.

Oral

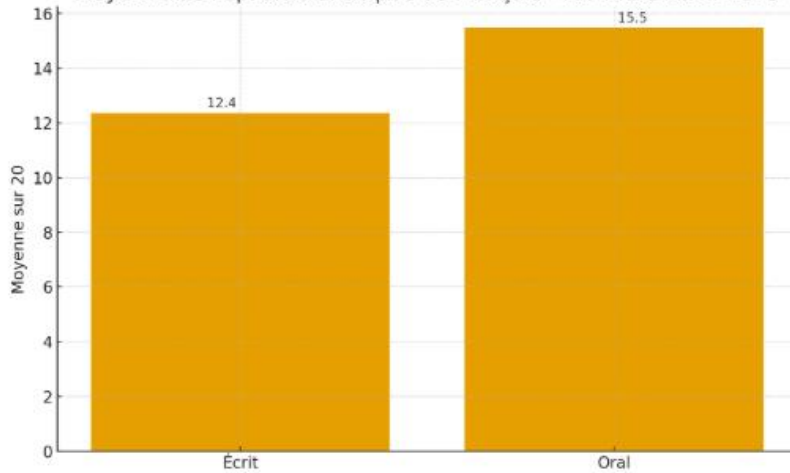
11 à 20

16,0/20

Très bon niveau d'expression orale, forte aisance générale.

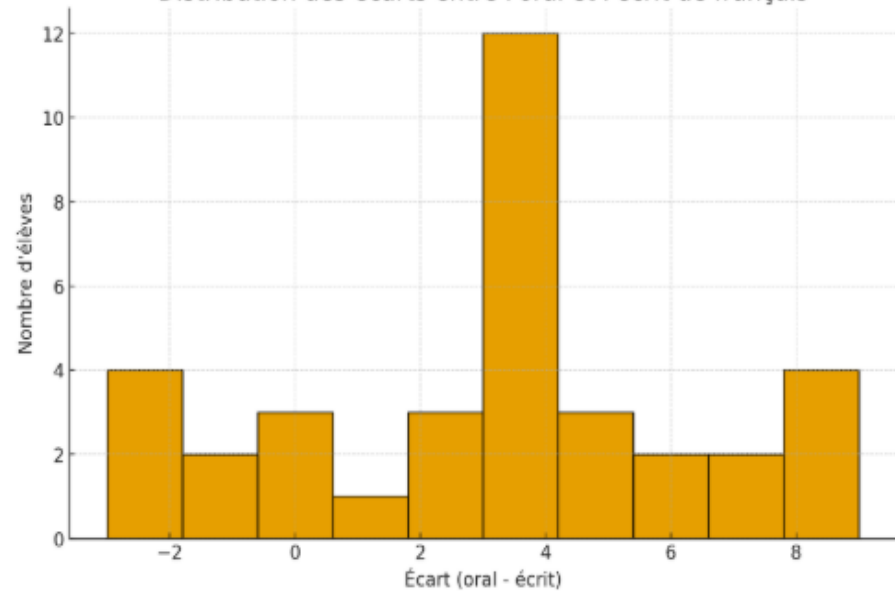
RESULTATS AUX EXAMENS – SESSION 2025

Moyenne de l'épreuve anticipée de Français - Première 2024-2025



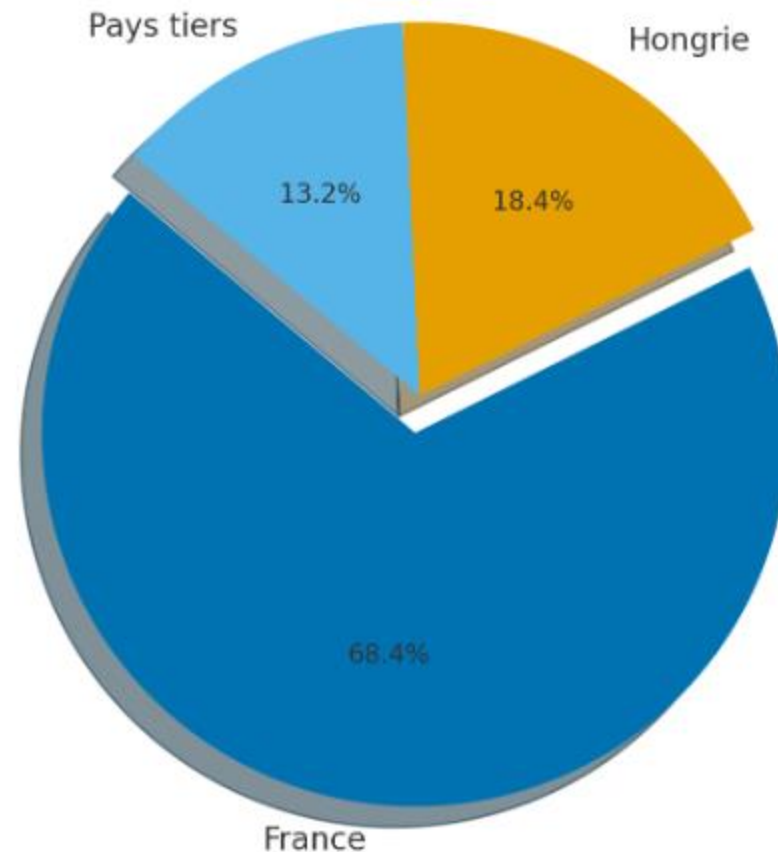
Conclusion : l'oral compense largement l'écrit, reflet d'un bon travail d'analyse et de prise de parole — atout du bilinguisme, de la pédagogie proposée dans l'établissement et du profil de nos élèves.

Distribution des écarts entre l'oral et l'écrit de français



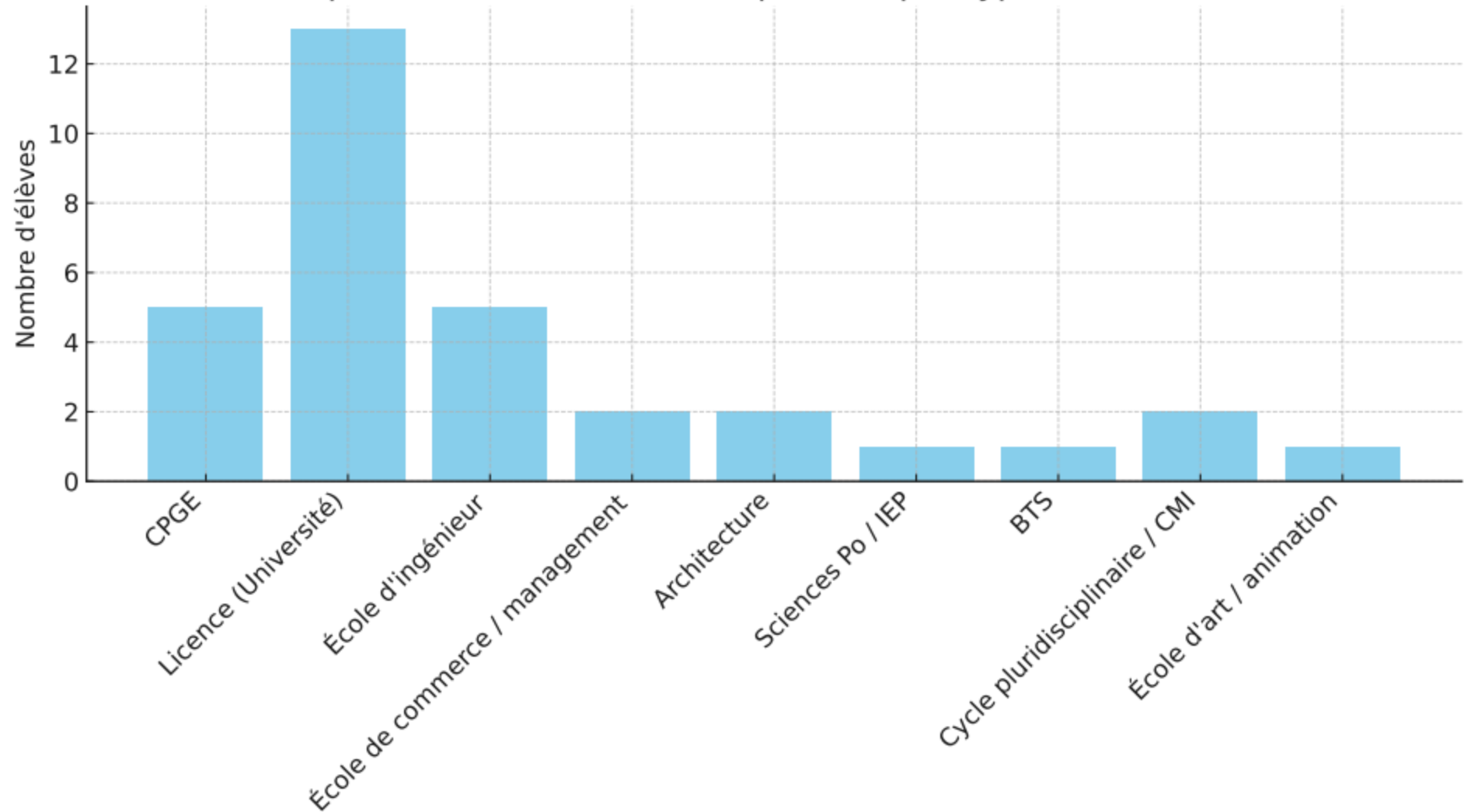
ORIENTATION POST BAC

Les deux tiers de nos élèves font leurs études en France, taux constant, en légère augmentation.
Attractivité récente pour les études aux Pays- Bas



ORIENTATION POST BAC

Répartition des orientations postbac par type de formation



EVALUATIONS NATIONALES

4 niveaux d'analyse et de lecture :

- 1. comparaison de l'évolution des compétences années après années par niveau
- 2. comparaison des pourcentages de maîtrise des compétences par rapport aux différents seuils fixés par les experts de l'Éducation nationale : ceux-ci sont différents selon les compétences en fonction du degré de nouveauté pour l'élève et du degré de maîtrise attendu.
- 3. Comparaison des résultats de l'établissement aux autres établissements similaires d'EFE en ZECO
- 4. Nombre d'élèves sous les seuils de fragilité et/ou de difficultés et projets individualisés.

Élément de lecture préalables :

a) Au LFGEB, les élèves encore en Flsco 2ème année ont tout de même passé l'épreuve pour avoir des éléments de prises d'indice mais ne peuvent être comptabilisés dans les élèves fragile et/ou en difficultés au regard de leur parcours encore actif dans le dispositif de néo-francophones.

Le nombre important d'élèves en Flsco dans les niveaux CP et CE1, auxquels le LGEB fait tout de même passer les épreuves expliquent les résultats inférieurs à la zone sur ces niveaux en Français.

b) Par ailleurs, de nombreux établissements de la Zone possèdent une répartition Français vs nationalité hôte plus favorable à une majorité française

c) Enfin, les particularités de la langue hongroise, notamment l'absence de prise d'indices morpho-syntaxiques pour le genre, inexistant, rend plus difficile la réussite des exercices en compréhension en CP, CE1, CE2 : les élèves ayant besoin de plus de temps pour s'acculturer)

Remédiation : repères des élèves fragiles/ en difficultés

- Adaptations et individualisations en classe, et aides mises en place pour les élèves qui ont des retards ou des difficultés observées après les évaluations repères :
- En APC (un professeur vient aider en classe en co-intervention ou auprès des élèves lorsqu'il est libéré de sa classe par un cours de Hongrois)
- En Pôle Aide et Remédiation : en petit groupe de 2 à 3 élèves 1 à 2h par semaine avec un professeur
- Avec un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) pour les élèves qui ont plusieurs compétences ciblées « en difficulté »

Pour les élèves Flsco 1 et 2, les cours de Français continuent et permettront les progrès attendus en F

Voir annexes

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE

EN PIÈCE JOINTE

Semaine du 03 novembre : semaine du bien être

21 et 24 novembre : formation de 10 enseignant.e.s aux premiers secours citoyen

Janvier 2026: semaines de l'orientation /forum des métiers, salon...

24 janvier 2026: portes ouvertes

03 février : prochain CE avec présentation budget 2026 et calendrier 2026/2027

Semaine du 23 mars : semaine de la maternelle

Mars à juin 2026 : dispositif ADN MOBILITE

Semaine du 15 ou 22 Juin 2026 : séquence d'observation des élèves de 2de

Formation GQS des élèves de 4èmes

SÉJOURS PÉDAGOGIQUES

LFGEB - Séjours pédagogiques - année scolaire 2025-2026

Code voyage	Niveaux	Date début	Date fin	Lieu	Pays	Enseignants (hors accompagnateurs)	Nom du voyage	Nombre de participants	Coût par élève	Date vote CE
VOY065	1°, T° MUN	mer 26-nov-25	dim 30-nov-25	Barcelone	Espagne	Charlotte Ledoux Sylvain Jaulin	Participation au Congrès MUN	14	238 000 HUF	
VOY066	AES Théâtre 6°-5°	jeu 19-mars-26	dim 22-mars-26	Pécs	Hongrie	Gaële Le Hannier	Participation au Festival de théâtre francophone	15	50 000 HUF	
VOY067	T° (hors spé SVT et HLP)	lun 20-avr-26	ven 24-avr-26	Cracovie	Pologne	Olivier Monnot Christophe Denys Eric Bailblé	Visite du camp d'Auschwitz et des lieux de mémoire en lien avec la seconde guerre mondiale (le génocide juif)	39	200 000 HUF	
VOY068	AES Théâtre Primaire	ven 10-avr-26	mar 14-avr-26	Pardubice	Tchéquie	Florian Marx Gaële Le Hannier	Festival international de théâtre	15	100 000 HUF	
VOY069	AES Théâtre 4°-3°	jeu 19-mars-26	dim 22-mars-26	Pécs	Hongrie	Claire Petit	Participation au Festival de théâtre francophone	15	50 000 HUF	
VOY070	CM2	lun 15-juin-26	19/063/2026	Visegrád	Hongrie	Abel Tytgat Emilie Venelle Caroline Colin Peslier +4 accompagnateurs	Classe de découvertes	59	110 000 HUF	
VOY071	3° germanistes	lun 20-avr-26	ven 24-avr-26	Berlin	Allemagne	Jasmin Kery Sébastien Danion	Séjour linguistique + guerre froide	14	360 000 HUF	
VOY072	4°	sam 07-févr-26	sam 14-févr-26	Bakouriani	Georgie	Baptiste Jurquet András Keresztesi	Jeux hivernaux de la ZECO	6	260 000 HUF	
VOY073	2°	dim 17-mai-26	dim 24-mai-26	Le Caire	Egypte	Baptiste Jurquet Paul Peraro	Jeux internationaux de la jeunesse	6	350 000 HUF	
VOY074	3° hispanistes	lun 20-avr-26	ven 24-avr-26	Malaga	Espagne	Gildas Colin Réka Aranyi +1 accompagnateur	Séjour linguistique	37	360 000 HUF	

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

- EVALUATION CLASSES A EXAMEN

Parce qu'elle contribue à la réussite au baccalauréat et qu'elle oriente la poursuite d'études, l'évaluation joue un rôle clé au lycée général et technologique.

Pour renforcer la confiance dans le contrôle continu, elle doit reposer sur trois principes essentiels : **transparence, équité et représentativité.**

À la suite de la publication de la note de service relative au projet d'évaluation dans le BOEN du 28 août 2025, ainsi que le BO *de septembre relatif au DNB session 2026, nous avons élaboré un protocole d'évaluation.

Si les membres du conseil de classe estiment que le nombre de notes, dans une discipline, n'est pas représentatif d'une moyenne, l'élève peut être amené.e à passer une épreuve dite "de régularisation" dont la note s'imposera comme moyenne trimestrielle.

- ACCES AU REFECTOIRE

Les lycéens doivent obligatoirement présenter leur carte de cantine pour pouvoir déjeuner.

A défaut, un ticket peut être acheté au buffet.

- PRIMAIRE

Rectification pour problèmes de forme et renvois éronés :

- 4.1.1. : « alinéa 3.2.5 » devient « alinéa 3.2.6 »
- 4.3.2. : « alinéa 4.6 » devient « alinéa 4.7 »
- 4.6.1. : « alinéa 4.6 » devient « alinéa 4.7 »

Ajout :

- 4.7.2. : ajouter « en fonction de la gravité de l'acte, la décision telle que définie en alinea 4.7.4 et 4.7.5 peut-être appliquer directement. »

RENOUVELLEMENT HOMOLOGATION - novembre 2025

Pour être homologués, les établissements doivent respecter les critères suivants :

1. L'établissement respecte et met en œuvre les principes et les valeurs du système éducatif français;
2. Le français est la langue principale d'enseignement, des instances et de vie dans l'établissement et l'enseignement dispensé a notamment pour objectif la maîtrise de la langue française;
3. L'établissement est ouvert aux enfants de nationalité française résidant hors de France ainsi qu'aux enfants de nationalité étrangère;
4. L'établissement propose une politique linguistique plurilingue;
5. L'établissement dispose d'un personnel qualifié et régulièrement formé et met en œuvre une politique de ressources humaines;
6. L'établissement procède à l'évaluation des élèves et les prépare aux examens, diplômes, certifications et attestations du système éducatif français;
7. L'établissement dispose de locaux et d'équipements adaptés aux exigences pédagogiques, d'hygiène et de sécurité.

QUESTIONS DIVERSES

3. Pédagogie / Evaluations repères nationales (Fr)

4 niveaux d'analyse et de lecture :

- 1. comparaison de l'évolution des compétences années après années par niveau
- 2. comparaison des pourcentages de maîtrise des compétences par rapport aux différents seuils fixés par les experts de l'Education nationale : ceux-ci sont différents selon les compétences en fonction du degré de nouveauté pour l'élève et du degré de maîtrise attendu.
- 3. Comparaison des résultats de l'établissement aux autres établissements similaires d'EFE en ZECO
- 4. Nombre d'élèves sous les seuils de fragilité et/ou de difficultés et projets individualisés.

Élément de lecture préalables :

a) Au LFGEB, les élèves encore en Flsco 2ème année ont tout de même passé l'épreuve pour avoir des éléments de prises d'indice mais ne peuvent être comptabilisés dans les élèves fragile et/ou en difficultés au regard de leur parcours encore actif dans le dispositif de néo-francophones.

Le nombre important d'élèves en Flsco dans les niveaux CP et CE1, auxquels le LGEB fait tout de même passer les épreuves expliquent les résultats inférieurs à la zone sur ces niveaux en Français.

b) Par ailleurs, de nombreux établissements de la Zone possèdent une répartition Français vs nationalité hôte plus favorable à une majorité française

c) Enfin, les particularités de la langue hongroise, notamment l'absence de prise d'indices morpho-syntaxiques pour le genre, inexistant, rend plus difficile la réussite des exercices en compréhension en CP, CE1, CE2 : les élèves ayant besoin de plus de temps pour s'acculturer)

Remédiation : repères des élèves fragiles/ en difficultés

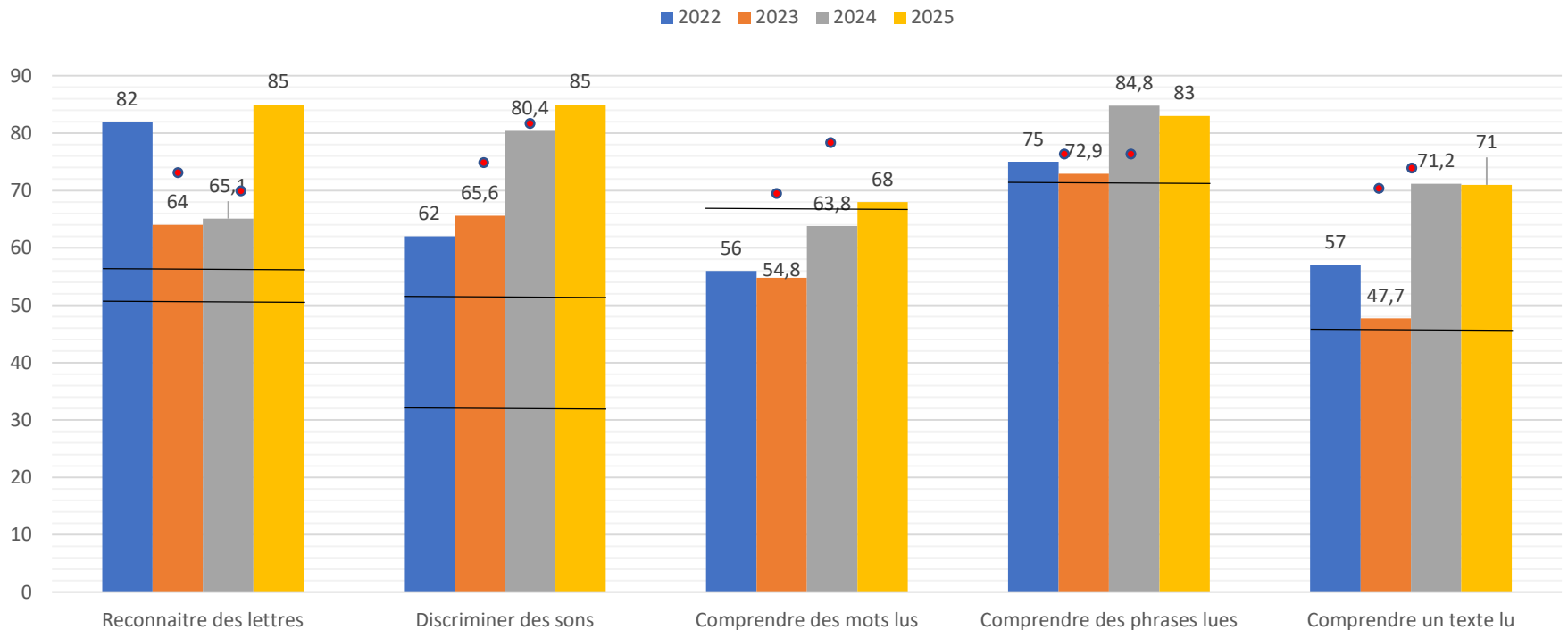
- Adaptations et individualisations en classe, et aides mises en place pour les élèves qui ont des retards ou des difficultés observées après les évaluations repères :
 - En APC (un professeur vient aider en classe en co-intervention ou auprès des élèves lorsqu'il est libéré de sa classe par un cours de Hongrois)
 - En Pôle Aide et Remédiation : en petit groupe de 2 à 3 élèves 1 à 2h par semaine avec un professeur
 - Avec un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) pour les élèves qui ont plusieurs compétences ciblées « en difficulté »
 - Pour les élèves Flsco 1 et 2, les cours de Français continuent et permettront les progrès attendus en Français.

3. Pédagogie / Evaluations Repères Nationales

Les points rouges représentent les résultats moyens des EFE en ZECO

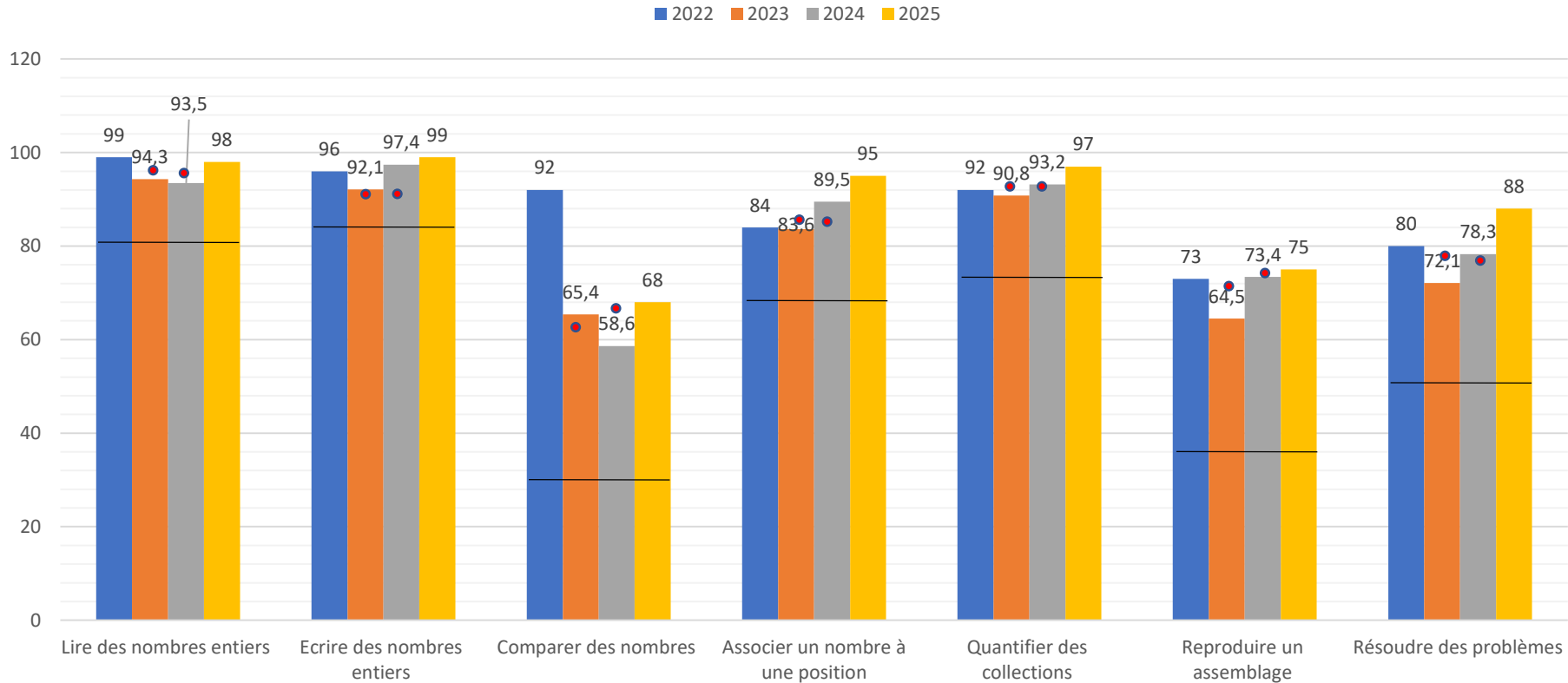
Les barres horizontales noires représentent les seuils de maitrisés de compétences attendues par le MENJ en deçà desquels un élève est considéré « fragile » ou « à besoins »

CP - Comparaison des résultats en Français



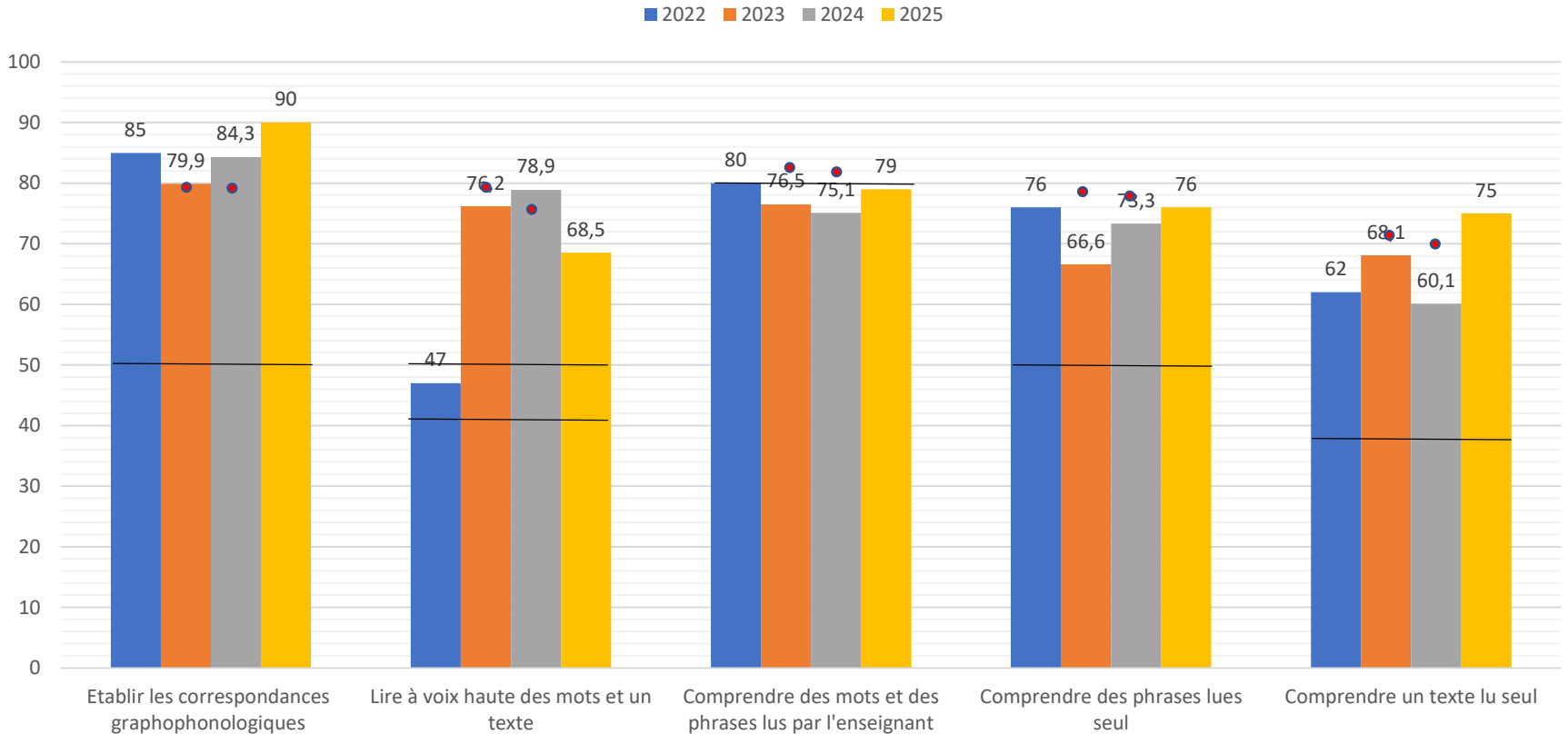
3. Pédagogie / Evaluations Repères Nationales

CP- Comparaison des résultats en mathématiques



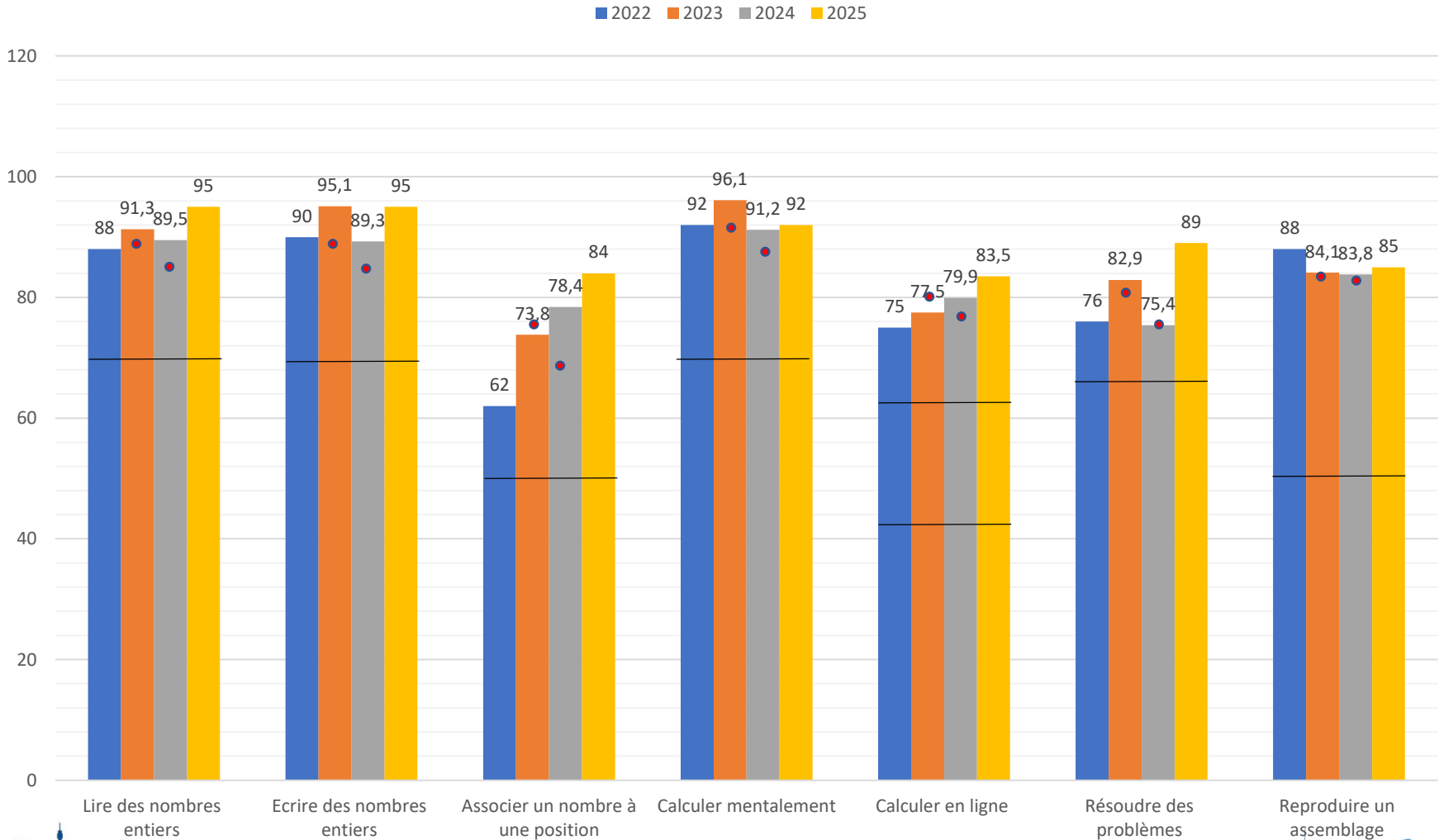
3. Pédagogie / Evaluations Repères Nationales

CE1 - Comparaison des résultats en Français



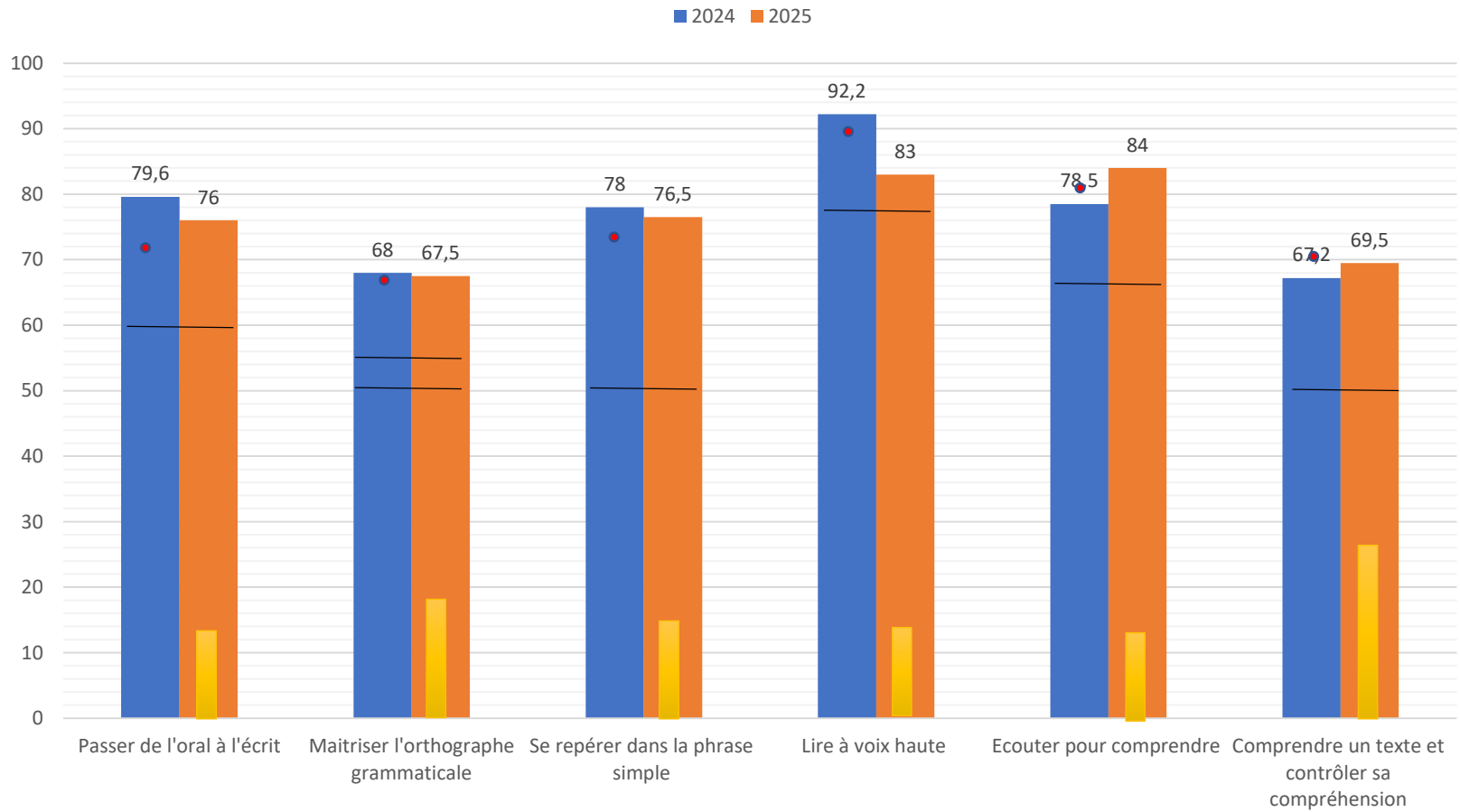
3. Pédagogie / Evaluations Repères Nationales

CE1 - Comparaison des résultats en mathématiques



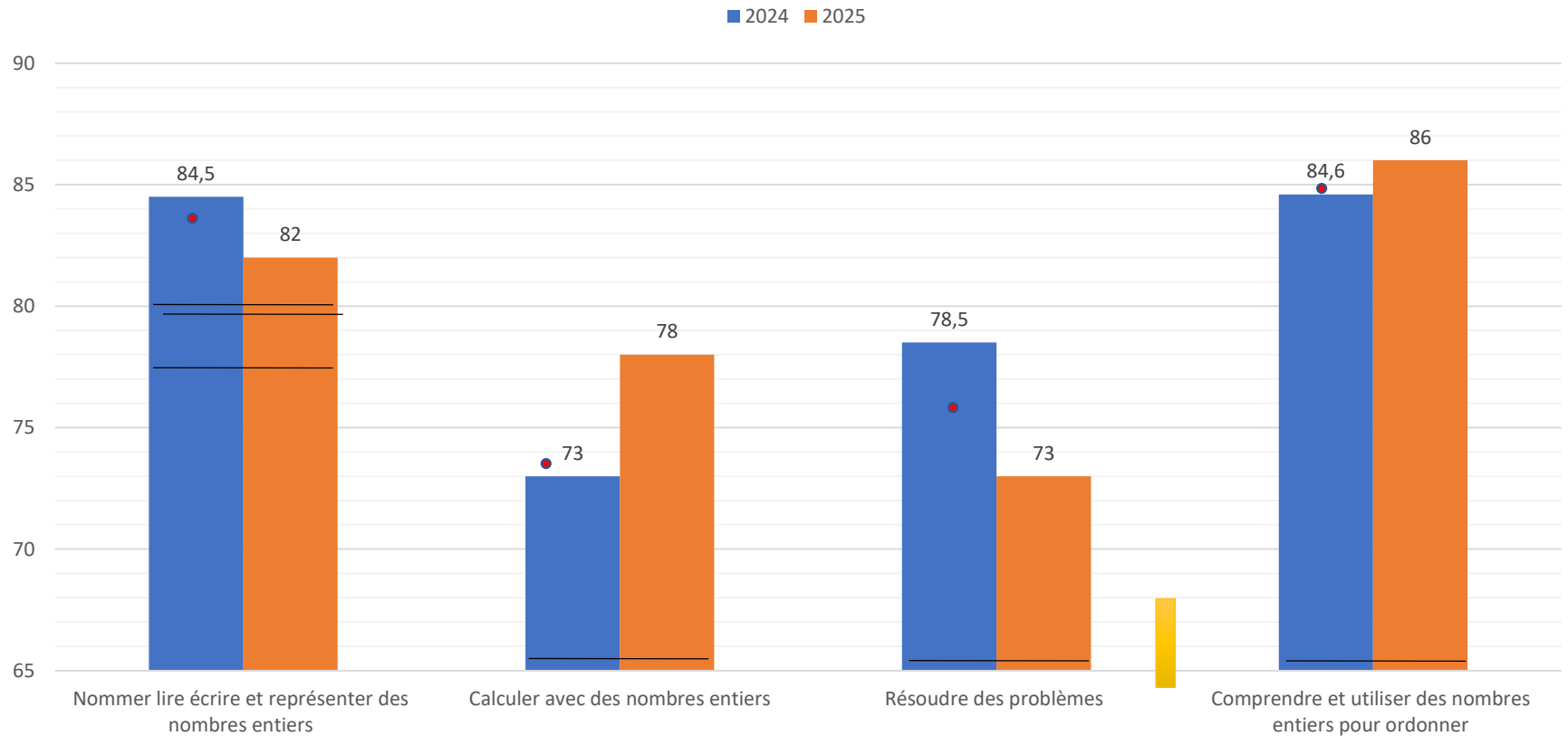
3. Pédagogie / Evaluations Repères Nationales

CE2 - Comparaison des résultats en Français



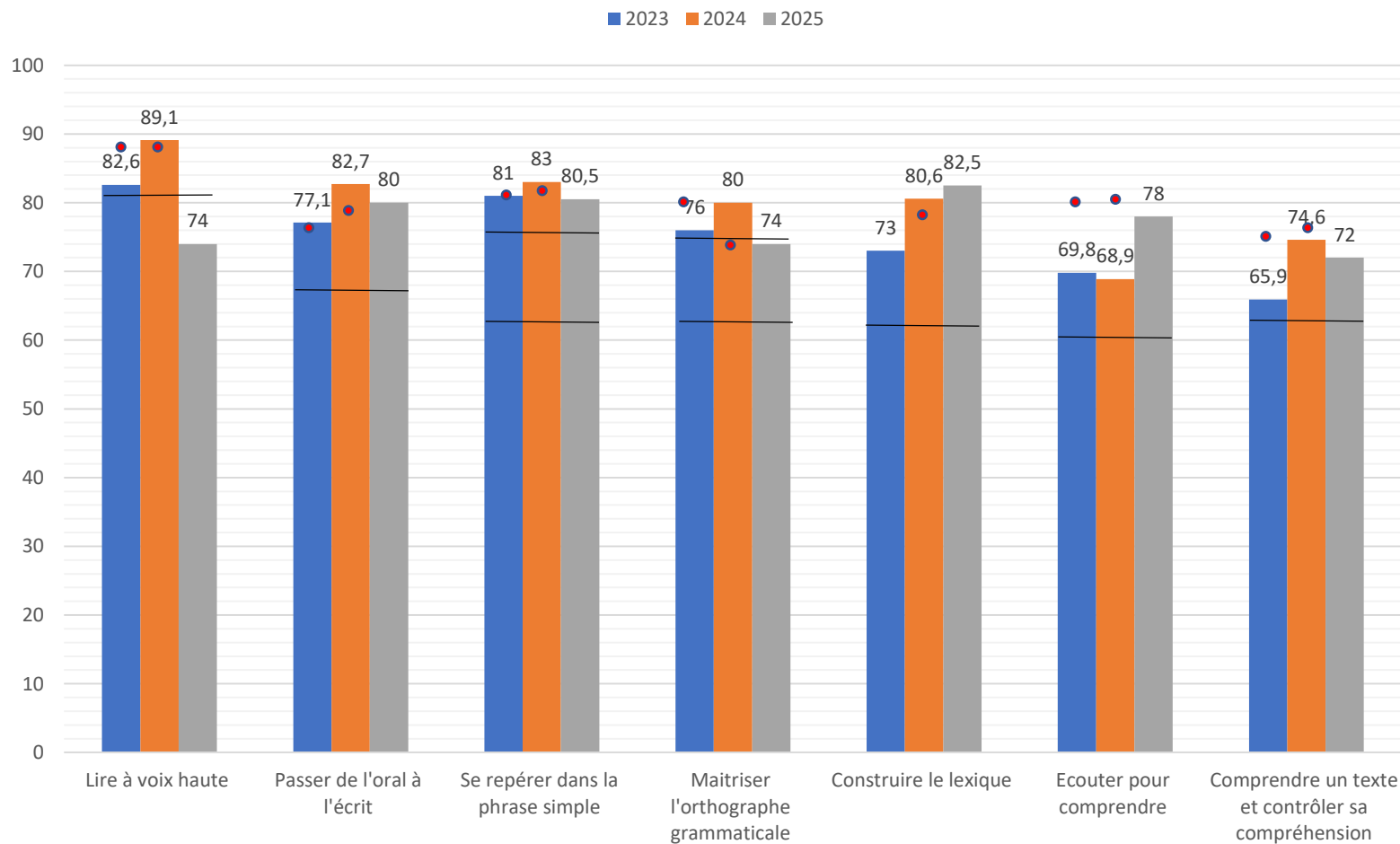
3. Pédagogie / Evaluations Repères Nationales

CE2 - Comparaison des résultats en mathématiques



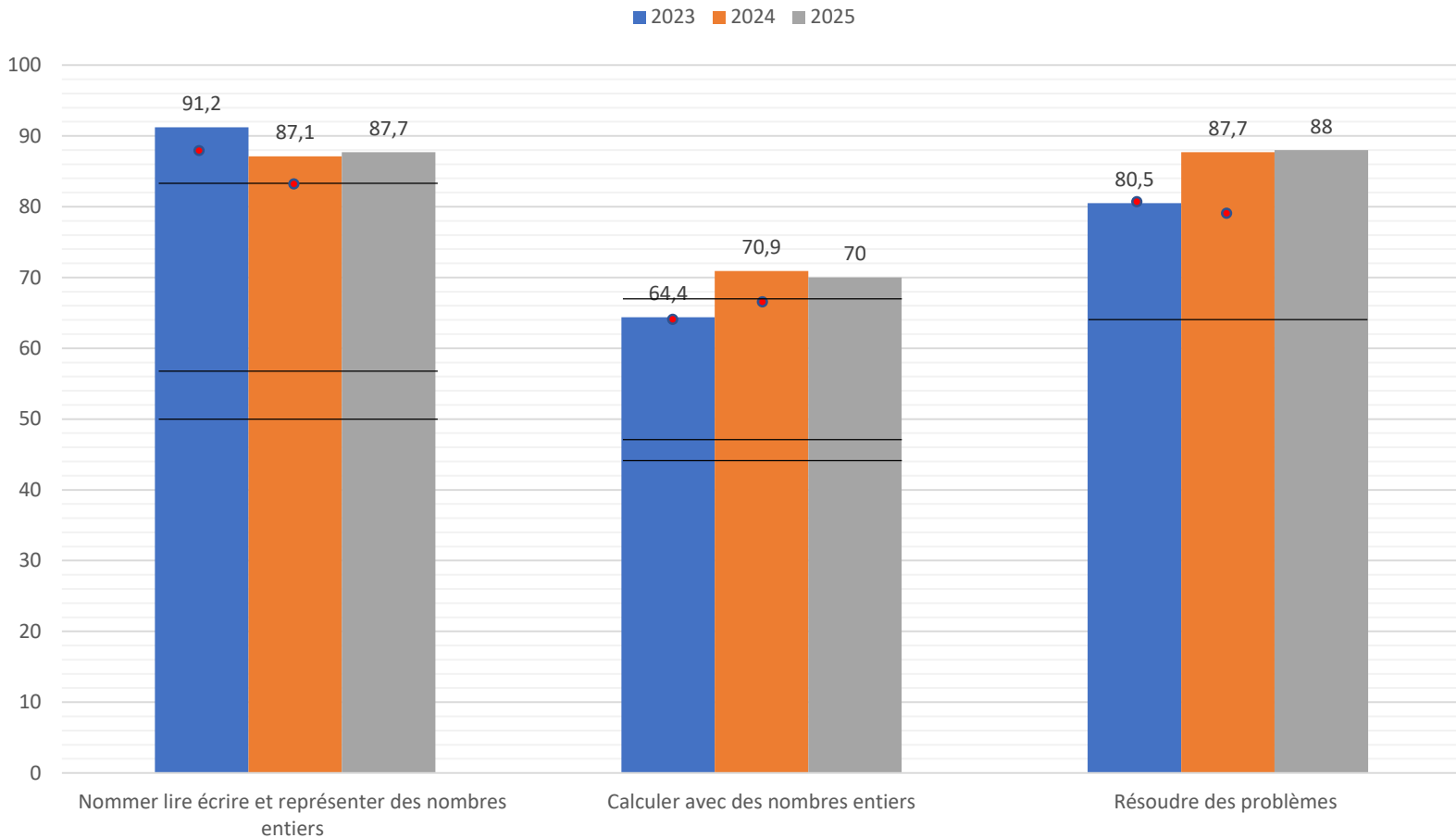
3. Pédagogie / Evaluations Repères Nationales

CM1 - Comparaison des résultats en Français



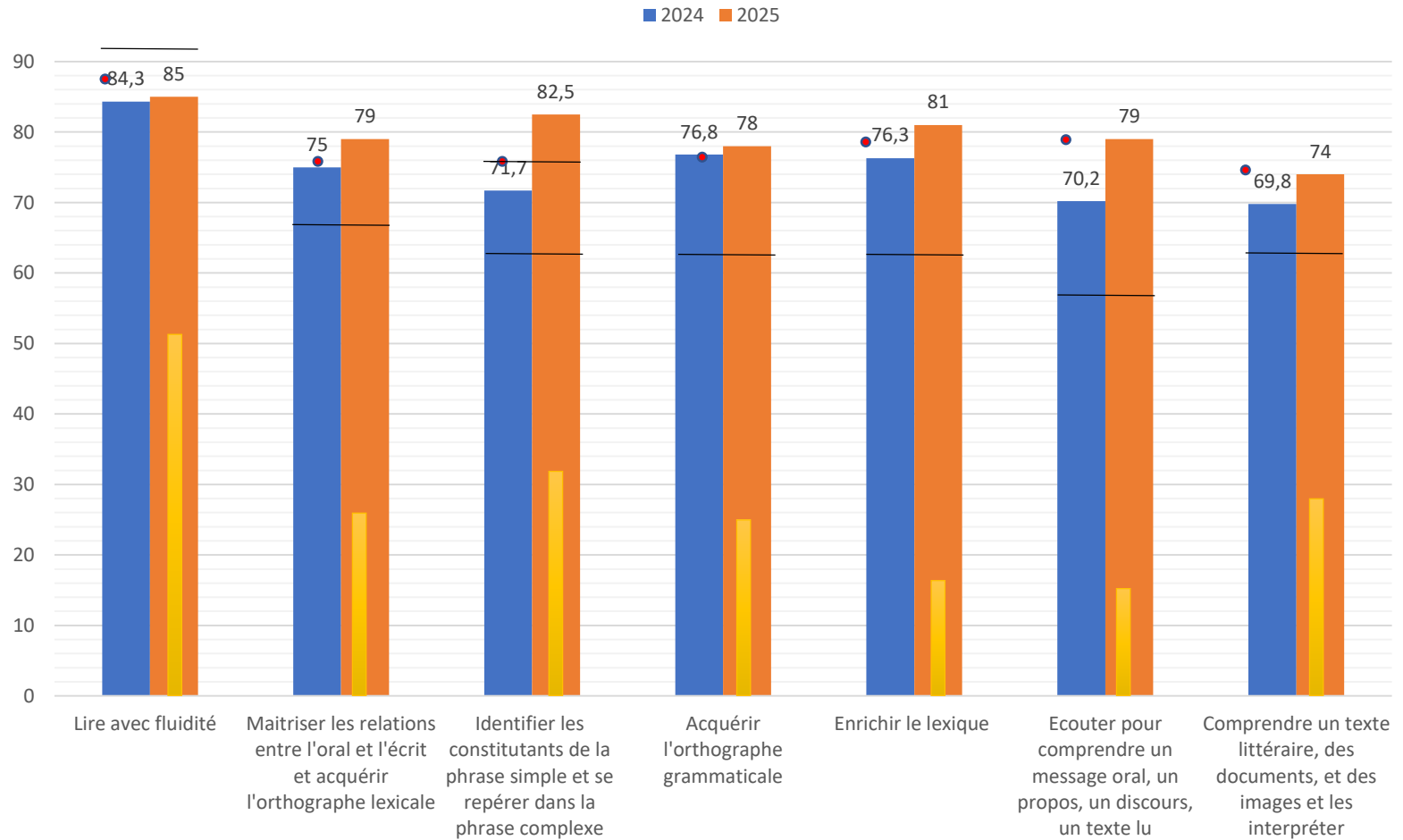
3. Pédagogie / Evaluations Repères Nationales

CM1 - Comparaison des résultats en mathématiques



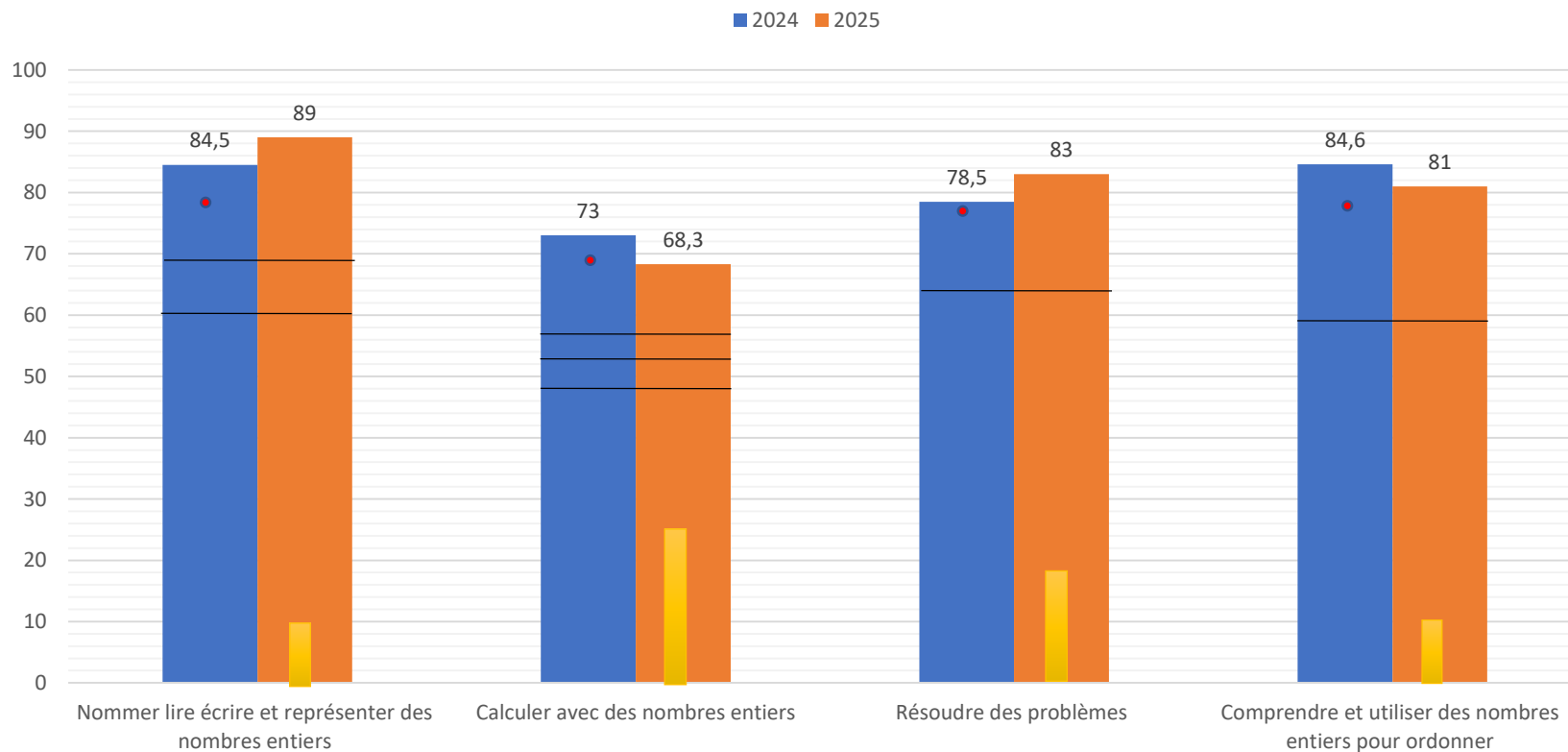
3. Pédagogie / Evaluations Repères Nationales

CM2 - Comparaison des résultats en Français



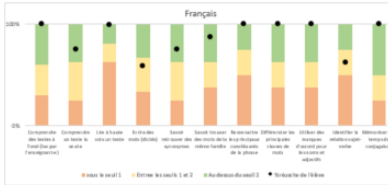
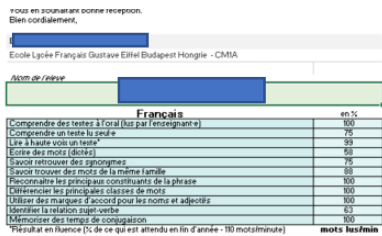
3. Pédagogie / Evaluations Repères Nationales

CM2 - Comparaison des résultats en mathématiques



3. Pédagogie / Evaluations Repères Nationales

Chaque famille a reçu un document récapitulatif des résultats de son enfant aux évaluations, par compétence, en situant ses résultats dans les zones idoines

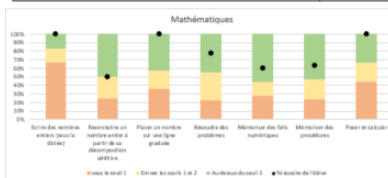


Page 8/2



GANCHEV Mila - Résultats aux évaluations nationales de CM1

Compétence	en %
Ecrire des nombres entiers (sous la dictée)	100
Reconnaitre un nombre entier à partir de sa décomposition additive	90
Placer un nombre sur une ligne graduée	100
Résoudre des problèmes	79
Mémoriser des faits numériques	63
Mémoriser des procédures	63
Poser et calculer	100

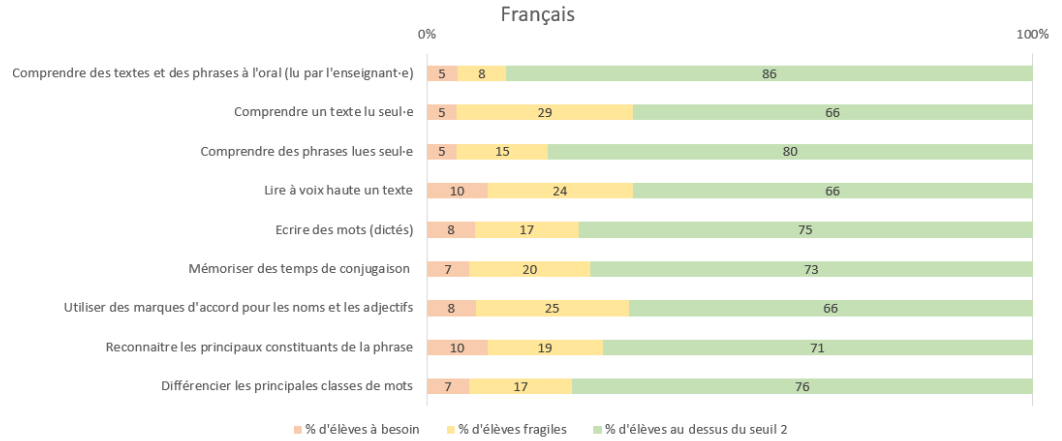


Signature des parents

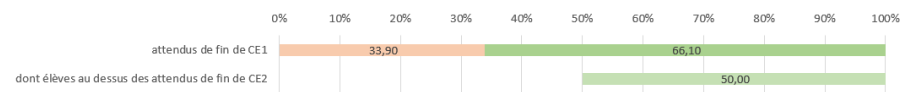


Exemples d'éléments d'analyse, pour les enseignants, permettant l'identification des élèves : en difficulté (rouge) ou fragiles (jaune)

Répartition en % des élèves dans les groupes Français



Fluence - % d'élèves par rapport aux attendus



Répartition en % des élèves dans les groupes Mathématiques

